



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/19824  
25 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 22 AVRIL 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE  
D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte de la lettre du docteur Hadi Manafi, chef du Conseil médical iranien de la République islamique d'Iran.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) Mohammad Ja'afar MAHALLATI

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par le chef du Conseil  
médical iranien de la République islamique d'Iran

Une fois encore, le régime iraquien, contrairement à toutes les règles internationales reconnues, a récemment utilisé des armes chimiques non seulement contre des Iraniens qui subissent des attaques de cette nature depuis 1985, mais également contre l'innocente population kurde du nord de l'Iraq.

Ces attaques brutales ont fait des milliers de morts et de blessés graves parmi les habitants kurdes de Halabja et d'autres régions du nord de l'Iraq.

Cette violation manifeste par l'Iraq des règles et règlements internationaux relatifs au non-recours aux armes chimiques est l'occasion de lancer à la communauté internationale des nations un grave avertissement : s'il n'est pas mis fin avec une ferme détermination à ces atrocités choquantes, les crimes de cette nature se multiplieront et le monde entier ainsi que la dignité et la moralité humaines finiront par en subir les graves et inévitables conséquences.

Nous, membres de la communauté médicale de la République islamique d'Iran, attendons de vous et des médecins de toutes les nations que vous nous aidiez à informer l'opinion publique mondiale des effroyables effets de ces crimes abominables et que vous condamnerez l'agresseur qui a si impudemment fait fi des règles internationales en utilisant des armes chimiques et des missiles contre une population civile innocente. Nous espérons sincèrement que cet appel de caractère moral et humanitaire sera entendu de toutes les consciences, en particulier celles des médecins, et aura pour effet d'empêcher le régime iraquien de commettre à l'avenir des crimes aussi odieux.

Le Président du Conseil médical iranien  
de la République islamique d'Iran,

(Signé) Dr Hadi MANAFI

-----